

Mini- stations d'épuration des eaux usées

GAMME **AQUATEC** vfl®

modèles AT **4^{EH} - 6^{EH} - 8^{EH} - 10^{EH} - 13^{EH} - 17^{EH}**
agréments ministériels n° 2012 – 005 & ext.



**Stations compactes
de traitement
biologique**

**pour assainissement
autonome individuel
et petits collectifs**

NOTICE

D'UTILISATION

BIOTEC ENVIRONNEMENT Sas
Tel : 02 35 45 85 59

contact@biotec-environnement.fr

www.biotec-environnement.fr

1. DESCRIPTION TECHNIQUE

1.1. Généralités

Nous vous remercions d'avoir choisi notre mini- station d'épuration biologique **AQUATEC®** pour **l'assainissement de l'ensemble des eaux usées domestiques** de votre propriété.

Notre gamme **AQUATEC®** est homologuée CE et conforme à la norme européenne NF- EN 122566-3 .

L'épuration est réalisée intégralement dans une seule unité compacte divisée en trois compartiments, successivement une zone de sédimentation primaire, une zone de traitement biologique avec oxygénation, et enfin une zone de sédimentation secondaire et clarification d'où est rejetée l'eau traitée.

1.2 Utilisation

Nos stations **AQUATEC®** sont destinées à l'épuration biologique avec oxygénation des eaux usées, des sites ou la connexion à un réseau communal (tout à l'égout),est inexistante.

Nos mini-stations d'épuration **AQUATEC®** traitent toutes les eaux usées des pavillons individuels, immeubles résidentiels, hôtels, campings, etc...pour le nombre d'habitants correspondants à la capacité du modèle (5,10,20,50,100 etc...). Les paramètres pris en compte sont de 60 grs de DBO5/E-H/jour et 150 l/jour d'eau par habitant.

Entre tous les avantages de nos mini- stations **AQUATEC®**, le plus important est la possibilité de placer l'unité à proximité immédiate de la source des eaux usées. La technologie de la station est conçue pour produire un volume minimum de boues résiduelles excédentaires et en conséquence réduire la fréquence de vidanges de ces boues.

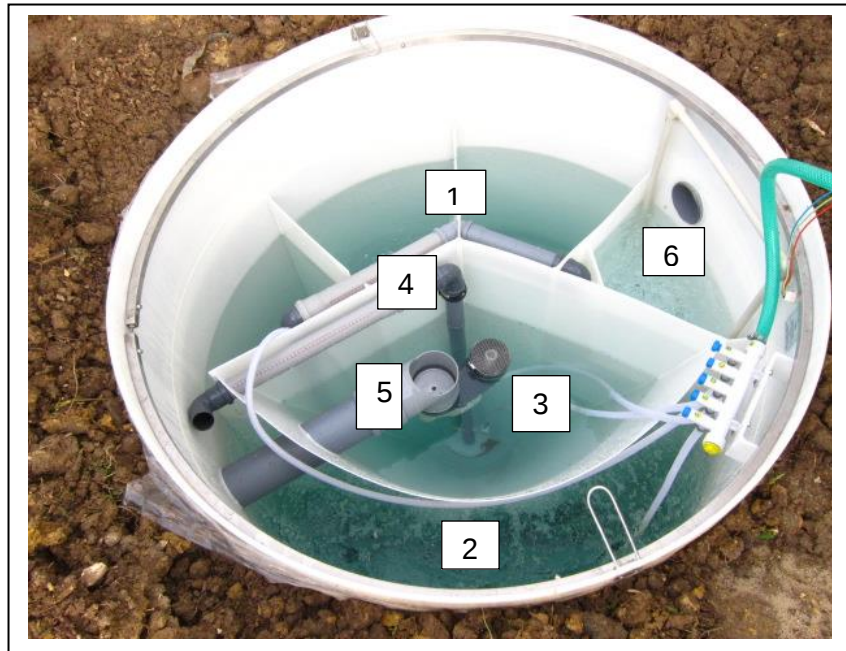
1.3 Description et fonctionnement

1.3.1 Description

La mini- station est constituée d'un cylindre en polypropylène HD muni de cloisons délimitant les diverses zones de traitement. A l'intérieur de la cuve, se trouvent les éléments d'aération, le système de distribution pneumatique et les flexibles de connexion.

VUE INTERIEURE D'UNE MINI- STATION **AQUATEC**

- 1- Décanteur primaire
- 2- compartiment d'activation biologique
- 3-compartiment clarificateur
- 4- Systèmes air- lift de recirculation des boues
- 5- Filtre de sortie
- 6 – Panier dégrilleur



1.3.2 Fonctionnement

Les eaux usées (E.U) de la maison entrent dans la mini- station par la canalisation PVC en s'écoulant au travers d'un panier dégrilleur dans le 1^{er} compartiment ou **zone de sédimentation primaire**, elle-même divisée en quatre compartiments, retenant la pollution organique non dissoute en séparant par différence de densité, d'une part les graisses et matières plus légères que l'eau qui vont rester en surface, et d'autre part les sédiments qui vont tomber au fonds. Dans cette zone, s'effectuent le pré traitement des E.U et la dénitrification, par passage successif au travers de quatre compartiments.

Les eaux usées pré- traitées sont transférées vers la 2^{ème} zone, appelé **zone d'oxygénation**, ou s'effectue l'essentiel de l'oxydo- réduction de la pollution organique de l'effluent.

Un mélange de boues stabilisées et d'eau épurée sont transférés dans le 3^{ème} compartiment ou **clarificateur** où s'effectue la séparation entre les boues et l'eau traitée. La boue sédimentée en fond de bassin est renvoyée hydrauliquement dans le 1^{er} compartiment de la mini-station pour un nouveau cycle. L'eau épurée est renvoyée vers la canalisation d'évacuation au travers d'une cloison siphonale et/ou d'un filtre de décantation.

1.3.3 Technologie

La technologie de la mini- station est composée du surpresseur d'air et du système d'aération à fines bulles qui servent à injecter l'air dans une rampe d'aération située au fond de la zone d'oxygénation. En même temps, le compresseur assure la fourniture d'air du système, air-lift, servant à la recirculation des boues du clarificateur vers le décanteur primaire en tête de station, pour réensemencement et stockage des boues excédentaires, et à l'oxygénation du décanteur primaire et de la surface du clarificateur.

1.3.4 Partie électrique

La mini- station est pourvue d'un coffret ventilé fermé par un couvercle, amovible et verrouillable abritant un surpresseur d'air, et un coffret électrique contenant un automate de programmation et de contrôle régulant automatiquement le fonctionnement du dispositif.

1.4 Identification

Nos mini- stations sont munies d'une plaque d'identification portant les informations suivantes :

- marquage CE, date de fabrication, type et N° de série

2. FONCTIONNEMENT, ENTRETIEN

La mini- station est livrée avec un coffret électrique (photo ci- contre), contenant :

- un programmeur multi-positions avec écran LCD de contrôle

CE COFFRET PEUT ETRE PLACE DANS LE COFFRET DE LA STATION, OU DANS LA MAISON OU LOCAL TECHNIQUE POUR UN MEILLEUR CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT



2.1 Installation sur site et mise en service

L'installation de la station et sa mise en service sont effectués exclusivement par le personnel de nos revendeurs, dûment habilités à cet effet.

Notre société dégage toute responsabilité en cas notamment de bris de machine, dysfonctionnements, résultats épuratoires non conformes, etc..., à la suite d'une installation et/ou mise en service par du personnel non habilité par nos soins.

Un délai de 4 à 6 semaines est nécessaire pour atteindre la pleine efficacité du rendement épuratoire.

2.2 Fonctionnement – BOITIER DE CONTROLE ELECTRONIQUE

Le rendement épuratoire de nos stations est optimisé par le réglage des séquences alternées de fonctionnement et de repos du surpresseur. Ce réglage, ainsi que celui des vannes rouges de conduite d'air, est effectué par le personnel habilité à la mise en service de la station.

2.2.1 Objectif

L'Unité de Contrôle du Microprocesseur AQC sert au contrôle entièrement automatique de la capacité d'air fournie dans les micro-stations d'épuration de la gamme AT pour une alimentation nominale de 40 W à 1500 W et un voltage de 230V/50Hz.

2.2.2 Descriptif

L'Unité de Contrôle du Microprocesseur AQC est conçue dans un boîtier avec un câble et un connecteur de prise pour connecter le réseau d'alimentation électrique et un câble à la prise adaptée de connexion de la pompe à air. L'équipement fonctionne comme un système de distribution de temps pour la pompe à air. L'écran affiche la date actuelle, l'heure et le programme sélectionné en cours.

Le dispositif est composé de deux boutons:



Le bouton sert à se déplacer dans le menu et à régler la date et l'heure.



Le bouton sert à sélectionner les éléments du menu et à confirmer les valeurs.

2.2.3 Paramètres techniques de base

Type	AQC-1
Interrupteur/voltage d'alimentation – nominal	230V/50Hz
Interrupteur de courant – nominal	230V/6.3A
Charge possible	De 40W à 1500W
Alimentation de l'unité de contrôle	2.5 W
Protection	IP 54
Température ambiante	-5 °C à 40 °C
Humidité relative	Jusqu'à 95%
Dimensions L x L x H /mm/	180x190x100
Poids /g/	100
Durée de vie	Plus de 70 000 heures

2.2.4 Installation et connexion

L'Unité de Contrôle du Microprocesseur AQC est insérée dans le boîtier de la pompe à air, à côté de la pompe à air, ou vissée sur un mur à l'aide de quatre vis.

Tout d'abord, connecter la pompe à air, puis connecter l'appareil au réseau.

Brancher la prise de la pompe à air sur la prise de l'Unité de Contrôle du Microprocesseur AQC.

Après avoir connecté la pompe à air, placer l'appareil dans le réseau d'alimentation en branchant la prise de l'Unité de Contrôle du Microprocesseur dans la prise du câble de réserve.

2.2.5 Réglage et Contrôle

Première utilisation

Lors de la première utilisation de l'appareil, l'écran offre le choix de la langue. Choisir la langue par son abréviation avec (Δ), et confirmer en appuyant sur (SET).

Il est ensuite demandé de régler la date. Régler la valeur du chiffre clignotant en utilisant (Δ) (la date est au format jj-mm-aa, par ex. 19 avril 2009 sera 19.04.09), confirmer la sélection avec (SET), en appuyant sur (SET), le curseur se placera directement sur l'élément suivant.

Enfin, le système demandera de régler l'heure. Régler la valeur du chiffre clignotant en utilisant (Δ) (l'heure est au format hh-mm-ss, par ex. 18h45 sera 18.45.00), confirmer la sélection avec (SET), en appuyant sur (SET), le curseur se placera directement sur l'élément suivant, ne pas régler les secondes.

Après les réglages de la langue, de la date et de l'heure, un test du système se mettra en route, l'appareil affichera 'TEST OK' et se mettra automatiquement en mode standard préréglé.

2.2.6 Changement de mode (programme)

L'Unité de Contrôle du Microprocesseur AQC est en mode standard préréglé, au cours duquel il peut contrôler l'équipement de traitement des eaux usées sans autres réglages. L'écran affiche la date, l'heure et le programme STANDARD.

L'utilisateur-propriétaire de la station peut changer de programme, en particulier dans les cas suivants:

1. En suivant les instructions d'un représentant agréé du service ou d'un représentant du fabricant (par ex, après avoir démarré l'appareil, en cas de nécessité de 'petites' interventions ou autres)
2. Lors de l'utilisation des programmes HOLIDAY et WEEKEND HOUSE

Il n'est ni nécessaire ni conseillé de changer fréquemment le programme, cela peut s'avérer nécessaire en cas de panne – odeur inhabituelle ou mauvaise qualité visuelle de l'eau traitée, mousse excessive ou autre.

2.2.7 Changement de programme

Pour changer un programme, appuyer sur le bouton (SET) pour accéder au menu de l'appareil. Le premier élément du menu est SELECTION DU MODE DE FONCTIONNEMENT. Appuyer à nouveau sur (SET) pour

accéder à la sélection des programmes; utiliser ici (Δ) pour se déplacer. Pour sélectionner un programme, se placer sur le programme en question à l'aide de (Δ), puis confirmer par (SET).

L'appareil possède 7 programmes standards:

STANDARD, STANDARD-3, STANDARD-2, STANDARD-1, STANDARD+1, STANDARD+2, STANDARD+3.

Ces programmes diffèrent notamment dans la durée de fonctionnement de la pompe à air. Des sections à fonctionnement interrompu (la pompe à air est allumée pendant plusieurs minutes, puis éteinte pendant plusieurs minutes), et des sections à fonctionnement continu (la pompe à air est allumée) sont disponibles dans tout programme standard.

Description des programmes:

- programme STANDARD – programme préréglé avec fonctionnement moyen de la pompe de 18 heures quotidiennes. Adapté à la plupart des situations.
- programme STANDARD-3 – programme minimum avec fonctionnement minimum de la pompe à air pour environ 10 heures quotidiennes. Adapté en cas de très faible charge de l'appareil.
- programme STANDARD-2 - programme minimum avec fonctionnement minimum de la pompe à air pour environ 12 heures quotidiennes. Adapté en cas de faible charge de l'appareil.
- programme STANDARD-1 – programme de fonctionnement de la pompe à air pour environ 15 heures quotidiennes. Adapté en cas de charge de l'appareil inférieure à la moyenne.
- programme STANDARD+1 - programme de fonctionnement de la pompe à air pour environ 20 heures quotidiennes. Adapté en cas de charge de l'appareil supérieure à la moyenne.
- programme STANDARD+2 - programme de fonctionnement de la pompe à air pour environ 22 heures quotidiennes. Adapté en cas de lourde charge de l'appareil.
- programme STANDARD+3 – programme maximum avec fonctionnement de la pompe de 23 heures quotidiennes. Adapté en cas de très lourde charge de l'appareil.

L'appareil possède 3 programmes hors standard:

- programme VACANCES – il est conseillé de le régler à la veille d'un départ en vacances. L'appareil fonctionnera en mode économique durant l'absence des occupants, c'est-à-dire en fonctionnement interrompu. Mis à part l'économie d'énergie, l'appareil s'ajustera au manque d'eaux usées, source de nutriments des micro-organismes bénéfiques à l'appareil. Au retour de vacances, il suffit d'appuyer sur (SET) pour que le microprocesseur bascule automatiquement sur le mode standard préréglé.
- programme WEEKEND – conçu pour le traitement des eaux usées des maisons secondaires habitées uniquement durant le weekends ou une fois par mois. Avant de laisser un tel appareil, le programme WEEKEND est réglé. Au retour, il suffit d'appuyer sur (SET) pour que le microprocesseur bascule automatiquement sur le mode standard préréglé.
- programme FONCTIONNEMENT EN CONTINU – il est utilisé en cas de panne, de fonctionnement inadéquat de l'appareil pour quelle que raison que ce soit; il empêche l'apparition d'odeurs jusqu'à l'intervention d'un technicien.

Autres réglages, informations

Mis à part la sélection des programmes, d'autres éléments s'affichent dans le menu:

- REGLAGE DE LA DATE ET DE L'HEURE
- HEURES DE FONCTIONNEMENT
- CONNEXION
- MENU DES SERVICES
- SELECTION DE LA LANGUE
- MENU QUITTER

REGLAGE DE LA DATE ET DE L'HEURE – cet élément affichera l'heure et la date actuellement réglées en chiffres clignotants. Vous pouvez vous déplacer de chiffre en chiffre avec (SET) et régler la valeur désirée à l'aide de (Δ).

HEURES DE FONCTIONNEMENT – uniquement modifiable par le personnel de service. Fonction qui sert au contrôle des activités de service.

CONNEXION – les coupures de courant et pannes y sont enregistrées. Fonction qui sert au contrôle des activités de service.

MENU DES SERVICES – un code est nécessaire pour y accéder, réservé uniquement au personnel de service.

SELECTION DE LA LANGUE – ici, vous pouvez sélectionner l'une des langues suivantes: Français, Anglais, Slovaque, Russe, Roumain, Tchèque, Hongrois et Polonais.

MENU QUITTER – par un clic ici, vous quittez le menu et revenez à l'écran d'affichage de la date et de l'heure actuelles, ainsi que du programme en cours.

2.2.8 Messages de Panne

En cas de déconnexion ou de panne de la pompe à air, l'appareil émettra un message de panne visuel et sonore. Le message visuel clignotera sur l'écran. Le signal sonore et visuel peut être éteint en maintenant une pression sur le bouton (SET).

IMPORTANT ! nos stations d'épuration ont un fonctionnement de type gravitaire et l'écoulement des eaux usées au travers des différents compartiments n'est pas lié au fonctionnement de la pompe à air. En conséquence un défaut de fonctionnement temporaire de la pompe à air n'empêche pas l'utilisation de la mini-station, et notamment ne suspend pas l'écoulement et l'éjection de l'eau en sortie de dispositif.

2.4 ENTRETIEN

La mini- station fonctionne automatiquement après sa mise en route et seuls quelques points de son fonctionnement et paramètres techniques doivent être contrôlés périodiquement.

Les opérations et leurs fréquences sont indiquées ci- dessous :

Opération	Fréquence
Contrôle des voyants du coffret électrique	périodique
Contrôle du panier dégrilleur	périodique
Nettoyage filtre de la pompe à air	2 fois par an
Mesures de la boue dans le bac de	Selon besoin (1 fois par an au minimum)
Sédimentation primaire	
Vidange des boues excédentaires	Selon besoin (annuelle ou tous les 2 ans)
Prises échantillons, analyses	Selon besoin (règlements adm. Locaux)

2.4.1 Contrôle visuel du fonctionnement de la mini- station

En principe, l'ensemble des voyants du coffret électrique permet de s'assurer du bon fonctionnement de la mini- station, sans contrôle visuel de la station elle- même . Notre service technique vous renseignera en cas de défaillance particulière. Cependant un contrôle visuel épisodique permet de confirmer le bon fonctionnement de la mini- station.

2.4.1.1 accès à la mini-station -verrouillage – sécurité

Votre mini-station d'épuration est constituée d'un cylindre en polypropylène PEHD haute résistance , muni intérieurement de cloisons séparant les diverses zones de traitement successives.

A l'intérieur de la cuve, se trouvent les éléments d'aération, le système de distribution d'air et les flexibles de connexion.

La partie supérieure de la mini- station est fermée par un couvercle en deux parties (voir vues ci-dessous) :



- d'une part, un couvercle complet amovible après déverrouillage, permettant un accès complet à la station. Ce couvercle ne doit servir en principe qu'à l'accès pour le personnel de maintenance qualifié, à l'occasion des visites de contrôle, dans le cadre du contrat d'entretien annuel.
- D'autre part un regard de visite supérieur plat amovible après déverrouillage, donnant accès au coffret contenant le surpresseur d'air et le boîtier de commande(*)
- (*) à moins que le boîtier de commande n'ait été placé en position déportée dans la maison, par exemple sous le tableau électrique général – mode d'installation recommandé –
- Le coffret peut alors être sorti de son logement à l'aide des deux poignées latérales, et posé sur le côté, pour libérer l'accès aux vannes de réglage, permettre la vidange ou vérifier le niveau des boues dans le décanteur primaire.

Les deux couvercles sont munis chacun de deux verrouillages inox placés en position opposées, se manipulant à l'aide d'une clé spécifique fournie avec la station.

2.4.2. Nettoyage du filtre de la pompe à air

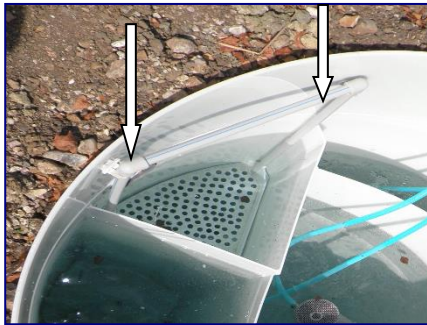
La pompe à air est munie d'un filtre à air accessible en dévissant la vis supérieure puis en déclipant le capot.

Celui-ci doit être dépoussiéré régulièrement selon l'encrassage, soit à sec, soit par lavage et séchage préalable avant repose dans son logement

En cas de dysfonctionnement persistant, il peut être nécessaire de remplacer la membrane, au moyen du kit membrane disponible en pièces de rechange.



2.4.3. Nettoyage du panier dégrilleur



Le panier dégrilleur (voir photo ci- contre), est destiné à retenir les matières non- organiques (chiffons, gobelets, etc ..).

Il doit être périodiquement débarrassé des matières accumulées.

Saisir la poignée horizontale, et la tirer verticalement pour faire remonter le tamis jusqu'au niveau visible de la surface de l'eau .

NE PAS SORTIR LE TAMIS DE SON LOGEMENT

Débarrasser le tamis des matières accumulées, le nettoyer au jet d'eau.

Agir sur la barre horizontale pour redescendre le tamis verticalement dans son logement.

2.4.4 Mesure de la hauteur de boues dans le fonds du décanteur primaire

La hauteur de boue est mesurée à l'aide d'un bâton d'environ 1 m de longueur. La jauge immergée permet de sentir la différence de résistance lorsque la couche de sédiments est atteinte. La longueur de jauge immergée permet de déterminer la hauteur des sédiments. Le compartiment débourbeur doit être vidangé lorsque la hauteur de sédiments atteint 0,80 m à 1 m.

2.4.5 Vidange des boues

La vidange des boues excédentaires ne concerne que le décanteur primaire. Il est recommandé d'avoir recours à une entreprise spécialisée possédant l'expérience de la vidange de boues et le matériel adapté. Ne doivent être pompés que les surnageants et les boues descendues au fonds des différents compartiments du décanteur primaire . **EN AUCUN CAS LA STATION NE DOIT ETRE VIDEE COMPLETEMENT.**

Le vidangeur doit aussitôt après pompage des matières solides, compléter le niveau d'eau jusqu'à 5 cm au-dessous du bord supérieur des parois délimitant les zones de traitement.

ATTENTION !

Quand on utilise le camion de vidange, manipuler le tuyau d'aspiration avec précaution afin de ne pas causer de dommage au fond du bassin !

Débrancher le compresseur et placer le tuyau d'aspiration dans le bassin avec précaution. Vidanger jusqu'à n'avoir qu'une hauteur de boue de 20cm environ au fond du bassin. Immédiatement après, remettre la StEp en eau jusqu'à atteindre le niveau de fonctionnement. Remettre la mini-station en route en connectant à nouveau le compresseur.

2.4.6 Nettoyage de la mini- station

Les parois externes et internes peuvent être nettoyées à l'eau claire au jet d'eau ; veiller à porter gants et lunettes de sécurité pour EVITER LES PROJECTIONS D'EAUX USEES SUR LA PEAU.

3 PRECAUTIONS D'USAGE

Pour assurer le maintien du fonctionnement optimum de votre mini- station, et ne pas altérer son rendement épuratoire, il est nécessaire de respecter les quelques règles suivantes :

- ◆ Ne pas dépasser le nombre d'usagers prévus.
- ◆ Ne pas obstruer le système d'aération de la micro station et de la pompe à air
- ◆ Veiller à ce que le réglage du programmeur corresponde au nombre de personnes présentes sans la maison.
- ◆ Ne pas rejeter dans les sanitaires des produits susceptibles d'obstruer les canalisations

LISTE DES PRODUITS – à ne pas introduire - SUSCEPTIBLES DE BLOQUER LE FONCTIONNEMENT DE LA STATION, ET DE COLMATER LES DRAINS DE L'EVACUATION :

- ◆ **matières solides non biodégradables** : chiffons, serpillières, couches, serviettes hygiéniques, lingettes, filtres à café, litières pour chats, etc ..
- ◆ **Matières toxiques ou dangereuses** : peintures, diluants, acides et alcalis, produits chimiques destinés au jardinage, médicaments, antigel, vernis, peintures,
- ◆ **huiles de friture (interdiction réglementaire)**

LISTE DES PRODUITS SUSCEPTIBLES D'AFFECTER LE RENDEMENT EPURATOIRE

- ◆ Eaux pluviales, de lavage de voitures, de piscine
- ◆ Peintures, diluants, médicaments
- ◆ Produits nettoyants ménagers bactéricides concentrés ou en trop forte concentration ; respecter les indications du fabricant ; utiliser si possible des nettoyants ménagers labellisés écologiques

SECURITE ENFANTS : maintenir le couvercle sur la station de manière à empêcher toute intrusion.
Veiller à toujours maintenir le verrouillage du capot effectif A L'AIDE DES CLES DE VERROUILLAGE JOINTES

4. GARANTIE

- ◆ Nous garantissons la fourniture d'appareils exempts de tout vice de fabrication.
- ◆ En cas de défaut reconnu par nos services, nous procéderons à un échange standard de la pièce défectueuse. La pièce devra nous être retournée franco de port à notre usine.
- ◆ Toute demande au titre de la garantie ou du SAV devra être adressée par l'intermédiaire de votre installateur .
- ◆ Durée de la garantie cuvelage et technologie interne : 10 ans surpresseur d'air et coffret de régulation : 2 ans

La garantie n'est pas applicable dans les cas suivants :

- ◆ Non respect des prescriptions d'installation, d'utilisation et d'entretien telles que décrites dans le présent manuel
- ◆ Modification ou utilisation du dispositif pour un autre usage que celui prévu par le fabricant
- ◆ Dimensionnement non conforme – Nombre d'utilisateurs raccordés excédant nos spécifications

5 . CONTRAT D'ENTRETIEN OPTIONNEL

Il est conseillé de souscrire à notre contrat d'entretien prévoyant un contrôle annuel sur site du dispositif ,et dépannages en cas de dysfonctionnement nécessitant une intervention sur place.

Ci-après un exemplaire de notre contrat- type : (à nous retourner complété et contresigné le cas échéant)
Tous détails complémentaires en nous joignant à nos coordonnées suivantes :

par téléphone : 02 35 45 85 59

par mail : contact@biotec-environnement.fr



MINI-STATIONS STATIONS D'EPURATION

pour ASSAINISSEMENT AUTONOME

GAMME AQUATEC

Série AT 4 EH – AT 6 EH – AT 8 EH - AT 10EH

CONTRAT D'ENTRETIEN

pour toute correspondance administrative : administration@biotec-environnement.fr

pour toute correspondance SAV, entretien, technique : sav@biotec-environnement.fr

Entre: BIOTEC ENVIRONNEMENT sarl
12 rue du Général Leclerc
76700 HARFLEUR

Tel: 02 35 45 85 59
courriel : sav@biotec-environnement.fr

et: Mme , Mr, Sté :

Tel:..... Tel portable :
Adresse mail :

représenté(e) par:.....
Rue et numéro:.....
CP et localité:.....

ci- après nommée le client

Adresse complète de la résidence ou la mini- station est implantée si différente de l'adresse ci-dessus :

Le client souscrit par la présente un contrat d'entretien aux conditions générales ci- dessous.

Par la souscription du présent contrat, La Société BIOTEC ENVIRONNEMENT assure la maintenance de la mini- station d'épuration (sauf relevage éventuels si non fournis) concernée pour une durée équivalente à celle du contrat d'entretien.

TYPE DE MINI- STATION D'EPURATION: type AQUATEC modèle 4 /6 / 8 /10 /13 EH (*)

NUMERO DE SERIE DU SURPRESSEUR:.....

NOMBRE D'EQUIVALENTS- HABITANTS:.....

DATE DE MISE EN SERVICE:.....

NOM ET ADRESSE DE L'INSTALLATEUR (entrepreneur):

(*) rayer les mentions inutiles

<u>POSTE DE RELEVAGE</u>	<u>EAUX BRUTES AMONT</u>	☐
<u>POSTE DE RELEVAGE</u>	<u>EAUX TRAITES AVAL</u>	☐

ADRESSE COMPLETE DU SITE :

COORDONNES CONTACT SUR PLACE :

TELEPHONE SUR PLACE :

DESCRIPTIF DES PRESTATIONS

- Contrôle visuel général
- Vérification verrouillage de sécurité couvercle
- Décanteur primaire :
 - contrôle panier dégrilleur (1)
 - débit oxygénation primaire, reprise réglage si nécessaire (1)
 - Niveau stockage des boues activées, et avis de vidange si nécessaire
- Compartiment d'oxygénation :
 - Indice Moelman de charge en boues activées
 - Contrôle et réglage si nécessaire, recirculation des boues
 - Contrôle fonctionnement rampe(s) d'oxygénation, dépose, nettoyage et repose
 - Contrôle fonctionnement pompe air- lift de transfert vers clarificateur (1)
 - Contrôle et reprise réglage si nécessaire débit d'air , rampe(s) d'oxygénation
- Clarificateur :
 - contrôle fonctionnement air- lift de brassage de surface
 - contrôle du système d'évacuation des eaux traitées
 - contrôle visuel de l'eau traitée en regard de sortie
 - contrôle recirculation secondaire
- Eléments électro- mécaniques :
 - contrôle alimentation électrique et raccordement
 - Surpresseur d'air : vérification fonctionnement, nettoyage filtre à air
 - Boîtier de commande et régulation : vérification séquences horloge, mise en essai position manuelle forcée.
- Observations diverses et établissement du rapport d'entretien.
- (1) selon modèle
- SUR OPTION : Prélèvements pour analyses des eaux traitées : DBO5, MES

INTERVENTION CONTRACTUELLE SUR SITE ET DEPANNAGES

- Le présent contrat d'entretien prévoit **UNE intervention annuelle contractuelle sur site (*)**
durant lesquelles seront effectuées les opérations définies au chapitre précédent.
- (*) pour les stations type 6 ou 8 EH – conditions et nombre d'interventions spécifiques pour stations de dimensionnement supérieur
- Chaque intervention donnera lieu à établissement d'un rapport d'intervention, contresigné par le client ou son représentant sur place, et double remis au client.
- Le présent contrat prévoit également la possibilité d'interventions complémentaires de dépannage sur site, sur appel téléphonique du client, en cas de dysfonctionnement nécessitant l'intervention d'un dépanneur sur place.
- En cas de déplacement(s) complémentaires sans dysfonctionnement constaté, ou dysfonctionnement d'origine extérieure à la mini- station, (notamment d'origine électrique ou bouchage des drains de sortie, ou trouvant leur origine dans une carence d'entretien (notamment absence de vidange des boues), celui-ci sera facturé au tarif d'n forfait de déplacement de 105,- Euros HT +tarif M.O horaire sur la base de 45,- Euros HT.

PRESTATIONS NON INCLUES DANS LE CONTRAT ET FACTUREES EN SUS

■ Le coût des pièces usées ou défectueuses remplacées sur le surpresseur, la pompe de relevage si la station en est équipée, ou leur échange standard, ainsi que les frais de déplacement correspondants, hors période de garantie. Les remplacements de pièces sont précédées d'un devis remis au client, et ne sont effectués que suivant acceptation écrite du client, pour tout montant supérieur à 200, - Euros HT

■ Les interventions rendues nécessaires pour réparer des avaries ou des pannes causées par : inondation, tremblement de terre, incendie, orage, foudre, gel ou par des actes de malveillance,

- sinistre d'origine extérieure au fonctionnement de la station.
- pollution accidentelle ayant affecté le rendement épuratoire de la station.
- La vidange des boues et leur enlèvement lorsqu'ils s'avèrent nécessaires,

- Les réparations rendues nécessaires à la suite de fausse manœuvre ou d'intervention de personnes non autorisée ou de non- respect par le personnel du client des règles établies en vue du bon fonctionnement de la station.
- Dysfonctionnement du à un colmatage des drains d'évacuation en aval de la mini-station
- Colmatage du à une arrivée de matières solides dans les canalisations, à une absence de nettoyage du panier dégrilleur, à une absence de vidange des boues selon les prescriptions du manuel de la station.

Toute intervention dans les cas pré-cités de ce paragraphe, sont facturées sur la base suivante :

- Forfait déplacement : 105,- Euros HT
- Tarif horaire main d'œuvre : 45,- Euros HT

DUREE: Le présent contrat est conclu pour une durée de 1 (un) an, renouvelable par tacite reconduction à l'échéance.

TARIF: **148,50- Euros TTC (*)**

(*) base hors – taxes : 135 Euros

(*) application de la TVA au taux réduit de 10 % - valeur 2018 – taux susceptible de variation

Option - analyses DBO / MES eaux traitées : nous consulter

- Installations avec postes de relevage : nous consulter

Le tarif comprend l'ensemble de nos prestations, décrites ci- dessus déplacement et main d'œuvre compris Le tarif ci- dessus est révisable tous les ans selon l'indice des industries Mécaniques et des services.

REGLEMENT: Par facturation annuelle, règlement à 30 jours à partir de la réception de la facture.

Aucune intervention ne pourra être effectuée avant réception du règlement pour l'année en cours.

RESILIATION: Chaque année à la date anniversaire du présent contrat, à l'initiative de l'une ou l'autre des parties, par LR/AR adressée au moins trois mois avant l'échéance.

De plein droit, par le fournisseur Biotec, en cas de défaut de règlement du client, par LR/AR adressée après trois relances infructueuses, et trois mois minimum après l'échéance.

DIVERS: néant.

Fait , le:/...../.....

BIOTEC Environnement Sarl

Le Client,
(mention lu et approuvé et signature)

PROTOCOLE A SUIVRE POUR LE POMPAGE DES BOUES DANS LES STATIONS D'EPURATION AQUATEC VFL

1) Arrêter (ou demander au client d'arrêter) la station **½ heure** avant l'intervention afin de laisser décanter les boues au fond de la station

2) Pomper environ **30 cm** dans les compartiments suivants :

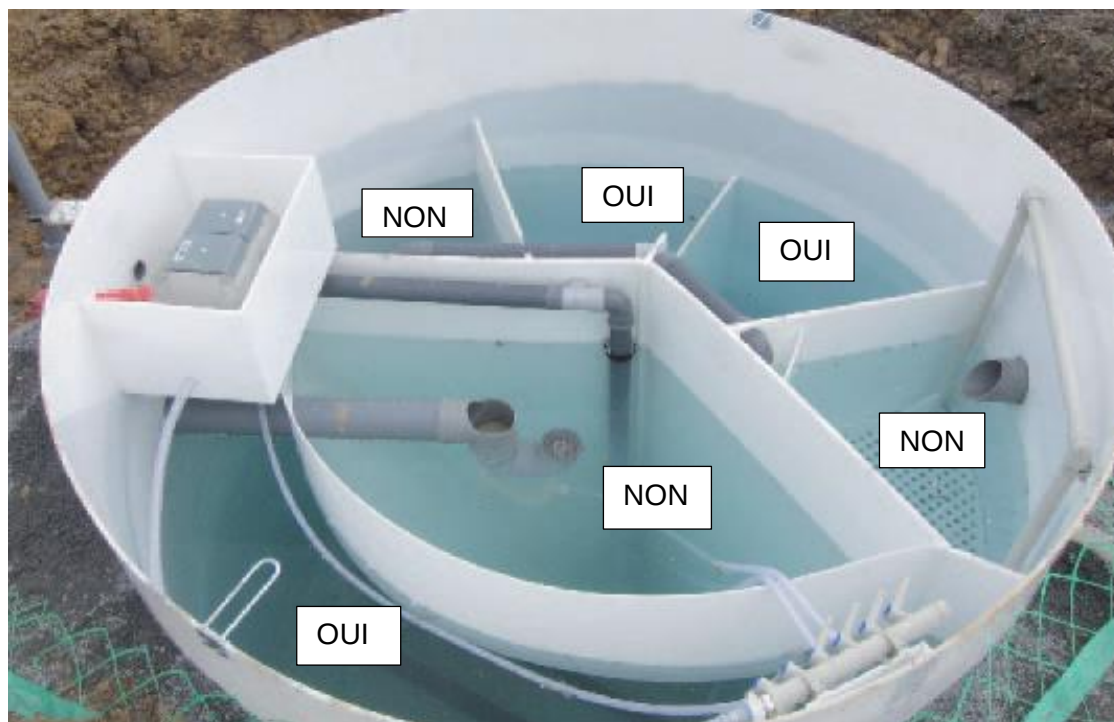
- 1^{ER} Compartiment où se trouve le panier dégrilleur et l'arrivée des effluents : **NON**
- 2^{ème} compartiment à côté du panier dégrilleur : **OUI**
- 3^{ème} compartiment : **OUI**
- 4^{ème} compartiment : **NON**
- 5^{ème} compartiment d'activation où se situent les vannes de réglage : **OUI** (faire attention de ne pas endommager avec le tuyau d'aspiration les vannes de réglage et la rampe d'injection d'air se situant au fond du compartiment du côté des vannes de réglage)
- 6^{ème} compartiment central (clarificateur) : **NON**

Les compartiments communiquent entre eux et vont permettre de baisser d'une façon harmonieuse l'ensemble du niveau de la station.

Ce qui représente un volume approximatif :

Pour une station d'épuration 4 et 6 EH = 0.50 m³ / 8 EH = 0.60 m³ / 10 EH = 0.80 m³ 13 EH = 1.00m³ / 21 EH = 1.30 m³

3) Remettre en eau au même niveau initial



LE NON RESPECT DE CES CONSIGNES PEUT ENDOMMAGER LA STRUCTURE DE LA STATION ET EN AUCUN LA RESPONSABILITE DE BIOTEC ENVIRONNEMENT SAS NE POURRAIT ETRE ENGAGEE